

MAIRIE
48140 LE MALZIEU-VILLE

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le 14/01/2026
ID : 048-214800906-20251229-2025049-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 Décembre 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq,
- en exercice : 15 le vingt-neuf décembre à vingt heures,
- présents : 9 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
- votants : 13 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BRUGERON Jean- Noël, Maire.

Date de la convocation : 24 Décembre 2025

Présents : BRUGERON Jean-Noël, MAGNE Jean-François,
SELIER Babeth, BALEZ Christine, BIDOS Raymond,
LAUMAILLER Christine, LECONTE Fabien, PORTAL
Corinne, SIRET Alain.

Absents ayant donné pouvoir : MUNIER Henri à MAGNE
Jean-François, ARNAL Florence à SIRET Alain,
MALARTRE Josiane à BRUGERON Jean-Noël,
TEISSANDIER Elisabeth à SELIER Babeth.

Absents : BOUARD Elisa, ROZIERE Andy.
MAGNE Jean-François a été élu secrétaire.

Délibération n°2025-049

Objet : Camping de la piscine - tarifs 2026

M. Jean-François MAGNE, 1^{er} Adjoint, indique au conseil qu'il
convient de fixer les tarifs du camping de la Piscine pour la saison
2026.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **fixe** ainsi qu'il suit fixe les tarifs 2026 du camping de la Piscine :

Avant le 04/07/2026 et après le 22/08/2026	H.T.	T.V.A. 20.00%	T.T.C.
Personne seule : Forfait journalier comprenant emplacement pour toile ou caravane- stationnement véhicule	10.00 €	2.00 €	13.00 €
2 personnes : mêmes prestations que pour une personne seule	12.08 €	2.42 €	16.00 €
Personne supplémentaire : Forfait journalier	4.17 €	0.83 €	5.00 €
Par enfant de 6 à 12 ans : Enfant de 0 à 5 ans gratuit	2.50 €	0.50 €	4.00 €
Supplément par emplacement pour fourniture électricité/j	4.17 €	0.83€	5.00 €
Supplément journalier pour emplacement pour tout véhicule supplémentaire voiture ou fourgon	2.92 €	0.58 €	3.50 €
Garage mort	6.67 €	1.33 €	8.00 €
Animaux	2.50 €	0.50 €	3.00 €

Du 04/07/2026 au 22/08/2026	H.T.	T.V.A. 20.00%	T.T.C.
Personne seule ou supplémentaire: Forfait journalier comprenant emplacement pour toile ou caravane- stationnement véhicule	11.67 €	2.33 €	15.00 €
2 personnes : mêmes prestations que pour une personne seule	13.75 €	2.75 €	18.00 €
Personne supplémentaire : Forfait journalier	4.17 €	0.83 €	5.00 €
Par enfant de 6 à 12 ans : Enfant de 0 à 5 ans gratuit	2.50 €	0.50 €	4.00 €
Supplément par emplacement pour fourniture électricité/j	4.17 €	0.83€	5.00 €
Supplément journalier pour emplacement pour tout véhicule supplémentaire voiture ou fourgon	2.92 €	0.58 €	3.50 €
Garage mort	6.67 €	1.33 €	8.00 €
Animaux	2.50 €	0.50 €	3.00 €

- **précise** que l'entrée de la piscine est comprise pour les résidents du camping de la piscine.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.

Le Secrétaire,

Jean-François MAGNE.

Le Maire,

Jean-Noël BRUGERON.

